



B_2024_01

EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille vingt-quatre, le jeudi 1^{er} février à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon étant assemblé en session ordinaire à la salle des fêtes de Varambon, après convocation légale du 19 janvier 2024, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Président.

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Frédéric MONGHAL, Pierre BELY, Vincent BOURDEAUDUCQ, Alain POIZAT, Dominique GABASIO.

Etaient absents : Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE

Etaient excusés : Fabienne CHARMETANT ; Frédérique MOLLIE ; Jean-Michel BOULME

Secrétaire de séance : Dominique GABASIO

Nombre de membres dont le bureau est composé : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Résultats du vote : 10 votants

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 10

Objet : Modification du tableau des emplois : Création de trois postes d'agent de déchèteries et modification du poste ménage à Frimousse.

A compter du 1^{er} janvier 2024, de nouveaux horaires d'accueil sur les déchèteries sont mis en place, ces modifications entraînent la modification du temps de travail des agents qui devront passer à temps complet. Quatre agents sont concernés mais l'un des postes existe déjà à temps complet.

La modification du temps de travail étant supérieure à 10%, il n'est pas possible de modifier les postes existants, il convient de créer de nouveaux postes. Les postes actuels seront ensuite supprimés après avis du CST.

En 2023, un des temps collectifs du RPE (Relais Parent Enfant) se déroulait dans les bâtiments modulaires de Jujurieux dont la société d'entretien assurait le ménage une fois par semaine. Depuis fin 2023, ce temps collectif a été basculé dans les locaux du pôle enfance de Saint Jean le Vieux, la salle étant mieux adaptée. Un agent fait l'entretien de la Maison Frimousse, et il convient de lui rajouter une heure de travail hebdomadaire pour entretenir la salle du temps collectif qui vient s'ajouter à son travail hebdomadaire.

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID : 001-200029999-20240201-B_2024_01-DE

Berser
LeVraut

B_2024_01

Il est donc demandé une modification du poste 78 : à savoir passer de 12h30 par semaine à 13h30.

Le bureau communautaire est invité à approuver les créations et modifications présentées ci-dessous :

- Création de 3 postes d'agents de déchèterie au 01/01/2024 : poste d'agent d'accueil sur le grade d'Adjoint technique à 35 h hebdomadaires en temps plein annualisé (26.25h hebdo été et 37.5h hebdo hiver)
- Maison Frimousse : Augmentation du poste n°78 de 1h hebdomadaire et qui passe donc de 12.5h hebdo à 13.5h hebdo.

Le Bureau Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Valide à l'unanimité la modification du tableau des emplois au 1^{er} janvier 2024 annexé ci-joint.

Le Président
Thierry DUPUIS



Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le



ID : 001-200029999-20240201-B_2024_01-DE

DECHETERIES

B-2022-01 du 10 mars 2022	19	Technicien ou Adjoint technique	B ou C	Coordonateur collecte déchets Resp agents déchèteries	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	20	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	28,54	0,82	0,82	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	21	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	28,54	0,82	0,82	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	22	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	28,54	0,82		1
B-2022-01 du 10 mars 2022	22	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie			0,82	
B-2022-01 du 10 mars 2022	23	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	35	1,00	0,59	1
	108	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	35	1,00		1
	109	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	35	1,00		1
	110	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	35	1,00		1
DECHETERIES					260,62	7,45	4,04	8,00

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le



ID : 001-200029999-20240201-B_2024_01-DE

MUTI ACCUEIL FRIMOUSSE

B-2022-01 du 10 mars 2022 Modif B-2023-01 du 11 mai 2023	66	Educateur Jeunes Enfants ou Conseiller socio-éducatif territorial	A	Directeur	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	67	Infirmière	A	Adjoint de direction	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	68	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,80	1
B-2022-01 du 10 mars 2022 Modif B-2023-01 du 11 mai 2023	69	Adjoint technique ou Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	70	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,60	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	72	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	73	Adjoint technique	C	Agent polyvalent	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	75	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	31,5	0,90	0,90	1
B-2022-01 du 10 mars 2022 Modif B-2023-01 du 11 mai 2023	76	Educateur Jeunes Enfants ou Auxiliaire de puériculture	A	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,80	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	77	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	78	Adjoint technique	C	Agent d'entretien	13,5	0,39	0,36	1
B-2023-03 du 14 septembre 2023	25	Adjoint technique	C	Cuisinier	31,5	0,90	0,90	1
FRIMOUSSE					391,50	11,19	10,36	12,00